

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 1891.

PRÉSIDENTICE DE M. RUTOT,

VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Ouvrages présentés. — *Sur un terme nouveau du quaternaire inférieur observé en Belgique*, par E. Delvaux, membre effectif.

Compte rendu de la séance de la première section du Congrès d'histoire et d'archéologie de Liège, tenue le lundi 14 août 1890, par A. Rutot et E. de Munck, membres effectifs.

L'Anthropologie au conseil de revision; méthode à suivre; son application à l'étude des populations des Côtes-du-Nord, par le Dr R. Collignon, membre correspondant.

Remarks on Ojibwa ball play, par W.-J. Hoffmann, membre correspondant.

Greeting by gesture, par Garrick Mallery.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1891, n° 4.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1891, n° 4.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1891, n° 2.

Langues et Dialectes, 1891, n° 1.

The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland, may 1891.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, 10 et 17 janvier 1891.

L'Anomalo, 1890, n° 4.

O mundo legal e judiciario, 1891, nos III et III 2.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, avril 1891.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

En présentant les ouvrages reçus par la Société depuis la dernière séance, M. le Secrétaire général appelle tout particulièrement l'attention de ses collègues sur une nouvelle Revue publiée sous la direction de M. Tito Zanardelli. Sous le titre de *Langues et Dialectes*, notre collègue se propose de faire paraître un recueil d'articles et de mémoires originaux sur la linguistique. Nous ne doutons pas du succès qui attend M. Zanardelli, dont la compétence nous a été prouvée par les savantes conférences qu'il nous a données. Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est que la Revue *Langues et Dialectes* nous promet une série d'études de Folklore : le premier numéro nous donne, outre des articles de philologie pure, un article sur *Les insultes du patois flamand de Bruxelles*, très complet, aussi intéressant au point de vue de la classification adoptée par notre collègue que par les commentaires et les comparaisons dont il accompagne chaque groupe de termes. Ce numéro comprend aussi une étude sur *Deux chansonniers namurois inédits*, des *Chansons namuroises de l'abbé Grisard*, une *Chronique* et une *Bibliographie*. Enfin il nous annonce les *Trois patois de Bruxelles*, le *Marollien*, les *Jurons en flamand*, les *Insultes dans les différents patois de la Belgique flamande*, *Insultes et mignardises du patois de Namur*, les *Poésies namuroises du sergent Benoît*, l'*Argot flamand*, les *Caractères spécifiques des proverbes flamands*, etc. Les Folkloristes auront donc beaucoup à glaner dans la Revue de notre collègue.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous le remercions tout particulièrement de l'hommage qu'il a bien voulu nous faire de sa première livraison. (*Applaudissements.*)

Correspondance. — M. le capitaine Roget remercie la Société de sa nomination de membre effectif.

NOTE DE M. CUMONT.

LES COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES DES MUSÉES DE BOIS-LE-DUC ET DE NIMÈGUE.

M. Cumont a visité, dans le courant du mois de mai 1891, les villes de Bois-le-Duc et de Nimègue.

Il a vu, à Bois-le-Duc, dans les vitrines du Musée de la Société des sciences du Brabant septentrional, quelques haches en silex de Spiennes et en silex du Limbourg, trouvées dans les tourbières des environs de Bois-le-Duc.

Parmi les haches conservées au Musée d'antiquités de Nimègue, provenant de la banlieue de cette ville et de la collection Guyot de Ruremonde, il s'en trouve aussi plusieurs en silex de Spiennes. Il est donc certain que les instruments en silex de l'atelier néolithique de cette localité étaient transportés à de grandes distances de leur lieu de fabrication. On peut aussi déduire de ce fait la grande extension des échanges entre peuplades éloignées et l'existence de communications entre différents pays à cette époque reculée.

Le Musée de Nimègue possède encore plusieurs haches en bronze provenant des environs de cette ville ou du cabinet Guyot.

Le catalogue, fort bien fait et très complet, des collections du Musée de Nimègue donne une liste assez précise de tous ces objets.

COMMUNICATION DE M. DORMAL.

OBSERVATIONS SUR UN NOUVEAU FACIES DU QUATERNAIRE ET SUR QUELQUES STATIONS PRÉHISTORIQUES.

A l'occasion de mes études sur le terrain pour le levé géologique de la planchette de Wasseiges, j'ai pu recueillir des silex taillés, ainsi que des bois de cervidés, en assez grande quantité; d'un autre côté, M. le comte G. de Looz-Corswarem a bien voulu me communiquer le résultat de ses recherches dans les environs d'Avin; je tiens à lui offrir ici l'expression de mes plus vifs remerciements.

Voici les renseignements qui m'ont été donnés par M. le comte G. de Looz-Corswarem :

Débris de haches polies ou taillées, rencontrés à Avesnes, Avin, Crehen, Embresin, Merdorp et Moxhe. On y trouve aussi des nucléi et des percuteurs, mais ils sont très rares; les couteaux sont moins rares.

Bois de cervidés, à Moxhe et à Meeffe.

Puits et galeries préhistoriques, à Avesnes, Braives et Meeffe.

Foyers de l'époque du bronze (?). Il y a une dizaine d'années, il paraîtrait que l'on aurait trouvé à Moxhe, au centre du village, des foyers avec débris de petites plaquettes de bronze; malheureusement, les objets ont été égarés.

On a découvert un tombeau franc à Embresin. (Voir *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XV, p. 237.)

De mon côté, un peu à l'ouest de l'église de Moxhe et en face du

château d'Avin, j'ai recueilli des silex taillés, consistant en lames avec conchoïde de percussion, et des débris de taille, et à l'endroit dit « Les Monyeurs », un fragment patiné de hache taillée par éclats.

Dans un jardin situé un peu à l'ouest de l'église de Moxhe, j'ai pu voir en place les bois de cervidés.

Voici la coupe du gisement :

a. Craie blanche, assise de Nouvelles.

b. Craie blanche, remaniée, parfois schisteuse, à allure nettement fluviatile.

c. Limon argileux avec silex.

Les bois de cervidés se trouvent dans les couches *b* et *c*.

Partout où l'on a trouvé des bois de cervidés, on peut constater la même disposition.

La même coupe se répète aux « Monyeurs » (Moxhe) et à Meeffe, si ce n'est que l'épaisseur relative des couches varie en plus ou en moins.

C'est dans la couche *c*, au lieu dit « aux Monyeurs », que j'ai recueilli un fragment de hache taillée par éclats.

J'ai pu constater, à Moxhe et à Meeffe, que le limon hesbayen vient recouvrir le limon argileux *c*; or, on sait que le limon hesbayen appartient à l'étage moyen du quaternaire, par conséquent notre dépôt *c* à l'étage inférieur; ce qui revient à dire que les cervidés dont nous trouvons les restes enfouis dans les couches *b* et *c* ont vécu dans la première période des temps quaternaires.

Les dépôts quaternaires de cette région sont donc les suivants : 1° une couche de craie à allure nettement fluviatile; 2° limon argileux; 3° le limon hesbayen.

Les premiers dépôts quaternaires présentent en général une certaine analogie avec les roches sous-jacentes.

Ainsi, dans les environs de Mons, le premier dépôt quaternaire, le sable vert glauconifère à allure fluviatile, a été jusque dans ces derniers temps considéré comme landenien.

En 1880, M. de Munck et moi ⁽¹⁾, nous avons donné ici la preuve qu'une partie du sable vert landenien avait été remaniée à l'aurore des temps quaternaires.

Sur les rives de la Mehaigne, nous voyons que ce n'est pas seulement le tertiaire, mais même le crétacé qui a subi un remaniement.

Loin de moi cependant de vouloir établir aucune analogie entre les sables verts quaternaires d'Havré et la craie remaniée de

(1) *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, t. VIII, p. 162.

Moxhe ; de nouvelles recherches me paraissent encore nécessaires avant de pouvoir fixer définitivement l'âge de ces formations quaternaires.

CONFÉRENCE DE M. LE CAPITAINE F. VANDELDELDE
SUR LES COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES
RAPPORTÉES DE SON DERNIER VOYAGE AU CONGO.

NOTES RECUEILLIES PAR M. V. JACQUES.

M. le capitaine F. Vandeveldde avait bien voulu présenter à la Société les riches collections qu'il avait réunies au cours de ses dernières explorations. Il avait consenti à donner quelques explications sur les objets exposés. Mais, tout en s'excusant d'avoir été pris à l'improviste, il s'est laissé entraîner par ses souvenirs ; il nous a fait, dans un langage vif et coloré, une véritable conférence, bourrée d'anecdotes intéressantes, et il a tenu son auditoire attentif pendant près de deux heures.

M. Vandeveldde commence par tracer au tableau une carte de la région qu'il a parcourue, et il montre les grandes lignes de son itinéraire. Parti de Loukougou, il est arrivé à Louébo, après avoir décrit une grande courbe vers le sud. Le résultat de son voyage a été la conclusion d'un traité avec le Portugal, reportant la limite du territoire de l'État indépendant du Congo, de 6° 30' de latitude sud jusqu'au 8° degré entre le Kouango et le Kouilou, jusqu'au 7° degré entre cette dernière rivière et le Kassaï, puis le long de la rive droite du Kassaï.

Toutes les rivières de cette région coulent du sud au nord vers le Congo, après avoir arrosé le plateau, d'une altitude de 1,200 à 1,500 mètres, qui s'étend jusqu'au Zambèze.

L'État du Congo avait tout intérêt à s'annexer ce territoire qui, au moins d'après Livingstone, aurait une grande valeur. M. Vandeveldde n'y a pas vu le froment dont parle le grand explorateur, mais il a pu s'assurer par lui-même de la remarquable fécondité du sol. Les rivières, coupées par des chutes, ne pouvaient guère servir aux transports : aussi le commerce se dirigeait-il vers le chemin de fer de Saint-Paul de Loanda à Ambaca et vers San Salvador. Mais la région la plus riche se trouve au delà du Kassaï et la possession du territoire acquis assure la dérivation du commerce d'exportation vers les grands affluents du Congo au nord.

Le premier traité qu'il a conclu l'a été avec un chef très puissant des bords du Kouango, qui s'intitule orgueilleusement roi du

Portugal. Ce chef, Mouene Pouto, fait d'ailleurs un grand commerce avec les Portugais : il reçoit des armes à feu, — M. Vandevelde a compté de 5 à 6,000 hommes armés de fusils, — en échange d'esclaves qui sont dirigés vers la côte et embarqués pour San Thomé, où ils travaillent aux plantations.

C'est le seul chef ayant quelque importance dans tout le pays jusqu'au Kassaï. Dans le voisinage de cette rivière commence le Lounda ou royaume de Monata-Yamvo; M. Vandevelde y a séjourné pendant cinq mois. C'est une région très riche en bétail, surtout vers le sud, à partir du 8° degré; le climat est très agréable et tous les produits des tropiques y abondent.

Pour achever l'esquisse du voyage du commandant Vandevelde, disons tout de suite qu'après avoir descendu le Kassaï, il a remonté le Sankourou jusqu'à Ouloungo, un poste nouveau qui vient précisément d'avoir été attaqué par les Arabes.

C'est du Sankourou et de la région comprise entre cette rivière et les limites méridionales de l'État du Congo que proviennent la plus grande partie des objets de la collection. Si c'est principalement l'intérêt artistique et le côté pittoresque qui ont guidé M. Vandevelde dans ses choix, il faut ajouter que tous ces objets sont d'un usage courant, et que les acquisitions ont été faites au hasard des offres. Il est donc intéressant de revenir en arrière et de jeter un coup d'œil sur les populations visitées au cours du voyage.

On pourrait prétendre que, dans les parties les plus voisines du Kouango, l'art indigène a subi l'influence des Européens par suite de la proximité du Loanda. San Salvador a, en effet, été colonisé par les Portugais au XVII^e siècle, et est resté depuis cette époque en relations constantes avec l'intérieur. Comme nous l'avons fait remarquer tantôt, les fusils sont très nombreux dans la région du Kouango et constituent le principal objet d'importation : c'est en quelque sorte la seule monnaie qui y soit en usage. Mais il faut cependant atteindre le Kassaï avant de constater des manifestations artistiques dans les productions indigènes; avant, on ne trouve presque rien qui mérite d'attirer l'attention des collectionneurs.

Il y a d'ailleurs, au point de vue ethnique, des différences notables entre les tribus échelonnées le long de la nouvelle frontière. On pourrait presque dire qu'après chaque rivière importante, on constate des changements dans les mœurs et dans le dialecte. Il est quelquefois bon d'être prévenu de ces modifications pour ne pas s'exposer à prendre le Pirée pour un homme. Ainsi les localités sont désignées par les noms des chefs qui y résident;

mais si l'on veut ajouter à ces noms le mot village, on doit employer un vocable différent suivant la région où l'on se trouve. Des voyageurs ont souvent pris le mot qui signifie village pour le nom même de la localité, et l'on peut voir, par exemple, que les cartes mentionnent, près de la Louloua, Moussoumba, qui signifie un grand village, résidence d'un grand chef.

A trois journées de marche du Kouango, les fusils disparaissent, et les indigènes n'ont d'autres armes que l'arc et la flèche. Au delà du Kouilou, les Nègres possèdent de nouveau des fusils.

Les Nègres armés de l'arc ont la face d'un prognathisme extrême, le corps d'une maigreur effrayante, et sont d'une taille plutôt au-dessous de la moyenne. Ce qui les fait surtout paraître petits, c'est le peu de longueur des membres inférieurs : le buste paraît énorme au-dessus de leurs jambes grêles. Cette peuplade se rattache évidemment aux races qui vivent au sud du Zambèze.

Le seul objet digne d'être recueilli dans cette région a été une canne dont le pommeau sculpté représente un indigène bien reconnaissable au prognathisme de sa face, à ses jambes courtes et à son ventre amaigri : la ressemblance est parfaite. Cet objet a malheureusement été égaré.

Le contraste est frappant entre ces malheureuses populations et celles que l'on rencontre à partir du Kouilou. Les Tchioko sont une race superbe, grande, à la face peu prognathe, au nez aquilin ; le nez busqué des Sémites n'est d'ailleurs pas rare chez eux. La tête est couverte d'une assez curieuse coiffure ornée de plaques de laiton : le métal est sans aucun doute d'origine européenne, mais il est façonné par eux. Les chefs tchioko se reconnaissent à leurs ongles qu'ils tiennent à honneur de ne jamais couper.

M. Vandeveldé a rapporté de cette contrée et de celle qui s'étend jusqu'au Kassai une remarquable collection de sifflets de bois et d'ivoire, dont certains rappellent le profil des vases grecs (pl. I, fig. 23 et 25). Cette forme est-elle importée ? Question obscure, car rien dans la forme ni dans la décoration des autres objets usuels ne dénote le moindre souci de l'art. Si l'on compare la petite houe d'honneur (pl. II, fig. 24), la hachette (fig. 23) et le couteau (fig. 4) provenant de la tribu voisine des Pindi, avec les armes du Sankourou, par exemple, on ne voit d'un côté que le but utilitaire, sans recherche d'ornementation, tandis que de l'autre côté, chez les tribus qui habitent les bords de cette dernière rivière, tout démontre l'existence d'un centre artistique des plus remarquables.

Une remarque à propos des Pindi : la forme de leurs couteaux

est aussi caractéristique que celle des couteaux bien connus en point d'interrogation des Bangalas, de ceux des Bateké (pl. II, fig. 26) et de l'Arouhimi (fig. 6).

On ne peut se défendre, en voyant les objets qui proviennent du Sankourou, d'évoquer certains types de l'art égyptien. Y a-t-il eu réellement des relations suivies entre l'Égypte et les contrées du centre de l'Afrique? Hérodote parle, il est vrai, des Pygmées : il n'est pas douteux que ce sont les mêmes peuples nains que Schweinfurth a vus tout d'abord sur l'Ouellé. Mais que d'obstacles ont dû se dresser devant les antiques marchands de Thèbes remontant le Nil pour atteindre les rives du Congo! Arrivés au grand fleuve, ils trouvaient la voie libre et ils pouvaient pousser leurs pirogues jusqu'au Sankourou. Mais quelles seraient les preuves que l'on pourrait alléguer de leur passage? Les oreillers aux figures grimaçantes, dont voici deux des plus curieux spécimens rencontrés par M. Vandevelde (pl. I, fig. 17 et 18), existent aussi en Égypte : les Nègres les taillent dans le bois; les Égyptiens les sculptaient dans la pierre et l'albâtre. L'un de ceux-ci représente un homme avec un seul bras, comme le dieu Bro. Le trombatch (pl. II, fig. 29), cette curieuse arme de jet des Niams-Niams et des peuplades de l'Ouellé, se retrouve en Abyssinie. Sur le Sankourou et même sur le Kassai, beaucoup de vases de bois rappellent la forme des vases grecs : la collection en offre d'intéressants exemples (pl. I, fig. 10). Le losange, ce motif d'ornementation si commun en Grèce et en Égypte, se voit très fréquemment dans la décoration des étoffes, des vases, et même jusque dans les tatouages. Que l'on nie ces relations avec le nord, tournons-nous vers le sud et rappelons que le général Willoughby a vu sur le Zambèze des ruines remarquables au point de vue architectural, dénotant un état de civilisation très avancé, rappelant peut-être aussi l'Égypte, et à propos desquelles le nom de Saba a même été prononcé. Ces rapprochements sont curieux, mais suffisent-ils pour établir un commencement de preuve? La linguistique ne peut guère nous venir en aide : depuis le 10^e degré de latitude nord jusqu'au Cap, tous les dialectes se ressemblent; c'est toujours le bantou plus ou moins modifié. Ainsi le kisouahili de la côte orientale est la même langue que celle du Bas-Congo, et la même que celle du Zambèze, de la Cafrerie et du Zoulouland.

Toutes ces questions mériteraient, vous en conviendrez, une étude approfondie; mais nous n'aurions malheureusement pas le temps de l'entreprendre actuellement. Pour le moment du moins,

nous nous contenterons de jeter un coup d'œil sur les différents objets de la collection.

Voici tout d'abord une assez grande quantité d'étoffes tissées en fibres de palmes, provenant du Sankourou. Au point de vue de la facture, nous pouvons les ranger en deux grandes catégories : les tissus unis et ceux qui imitent le velours. Il y a tel de ces petits carrés d'étoffe, ne mesurant guère plus de 70 à 80 centimètres de longueur sur 40 à 50 de largeur, qui a coûté plusieurs mois de travail. C'est le cas de répéter une fois de plus que le temps n'est pas de l'argent pour le Nègre, car il donnera son œuvre pour quelques mouchoirs d'Europe. La trame des tissus qui imitent le velours est faite au métier ; puis les fibres qui doivent former le duvet, sont passées à l'aiguille. Ces fibres sont teintées d'avance pour former les dessins ; les principales couleurs sont le blanc, le noir, que l'on obtient avec des feuilles brûlées, et le rouge, qui provient du bois de santal rouge. Le jaune est rare : il y a là quelques spécimens d'étoffes teintées en jaune. Le rouge est la couleur fétiche par excellence : on peut dire que tout ce qui se rapporte au fétichisme est plus ou moins coloré en rouge ; non que cette couleur soit l'apanage exclusif des féticheurs, mais elle a toujours une signification mystérieuse. En général, les gens aiment à se peindre en rouge et à teindre en rouge tout ce dont ils se servent.

A propos du mode d'ornementation, l'un des plus curieux est celui que l'on voit sur une longue bande de fibres de palmes, dont les dessins ne sont autres que les points qui ont servi à raccommo-der les trous produits par le battage : les fibres brutes ont d'abord été tissées, puis battues ; il en est résulté des lacunes dans l'étoffe, et le Nègre industriel a profité de son reprisage pour orner son œuvre.

On ne pourrait dire quel est l'usage de ces morceaux d'étoffes ornées ; ils ne servent pas de vêtements, au moins M. Vandevelde ne l'a-t-il jamais vu. Les Nègres les utiliseraient-ils pour l'ensevelissement des chefs ? Il n'est pas probable cependant que ce soit là leur unique emploi. Les indigènes du Sankourou ne connaissent pas les étoffes européennes ; leurs pagnes sont toujours en étoffe de fibres simplement tissée, sans ornementation, et les chefs eux-mêmes n'en portent pas d'autres.

Passons en revue la nombreuse série des vases de bois sculpté. Vous observerez la plus grande variété dans la forme et dans les motifs d'ornementation. Celui-ci est assez simple (pl. I, fig. 3) ; il rappelle l'alcaraza portugais. Mais la forme est-elle bien imitée de

celle d'un vase européen? On pourrait dire dans ce cas que les Nègres ont imité en beau un objet assez laid de provenance étrangère. N'est-ce pas plutôt la forme d'une courge?

Très curieux aussi sont les vases reproduisant la figure humaine. On peut bien reconnaître sur la plupart d'entre eux un type nègre (pl. I, fig. 8 et 9): mais pourquoi l'un d'eux rappelle-t-il un type nettement européen (fig. 7)?

A côté des vases à figure humaine, on peut ranger les vases sur lesquels sont sculptés une main ou un bras humain. Le bras ou la main forment l'anse du vase (pl. I, fig. 2, 4 et 5). Sur quelques-uns (fig. 2 et 4), la main ou le bras sont surmontés d'une tête d'homme.

Quelques vases portent des figures d'animaux : ainsi le lézard est fréquemment représenté (pl. I, fig. 6). Il est à remarquer que le lézard et le crocodile font aussi partie de l'ornementation de l'architecture hindoue.

Voici un vase (pl. I, fig. 1) qui offre un grand cachet d'originalité et qui ne rappelle en rien ni l'art portugais ni l'art oriental : le pied sculpté à jour est très spécial à l'Afrique centrale, et il se retrouve jusqu'au Maniéma.

Quelques vases plus simples, moins ornés, complètent la collection.

Les vases de bois sculpté ne servent pas plus aux usages courants que les étoffes brodées : les Nègres passent leur temps à sculpter un vase, puis, quand il est achevé, ils n'en font plus aucun cas. Il est certain que si ces vases étaient utilisés, ils seraient promptement mis hors de service par la double action de la chaleur et de l'humidité.

Si les vases ne sont d'aucun usage, les boîtes sculptées sont, au contraire, généralement employées à serrer la provision de rouge de santal. La collection en compte deux dont l'ornementation, grossièrement exécutée peut-être, n'en est pas moins intéressante : l'une est ornée d'un lézard (pl. I, fig. 13), l'autre d'une tête humaine (pl. I, fig. 30).

Les figures humaines et les animaux se retrouvent aussi comme sujets d'ornementation, au milieu de cercles, de losanges et de lignes brisées en dents de loup, sur les cornes sculptées (pl. I, fig. 15). Les cornes du buffle commun et du buffle du Cap constituent également des matériaux importants pour les artistes indigènes. Les Nègres aiment d'ailleurs beaucoup les cornes, et maintes tribus font entrer, dans l'échafaudage savant et compliqué de leurs coiffures, des simulacres de cornes de bœuf. Toutefois, les cornes sculptées sont des insignes de chefs.

Ces insignes de chefs sont excessivement variables d'une région à une autre : sur le bas Congo, les chefs seuls ont le droit de porter sur l'épaule une peau de chat sauvage. Sur le Sankourou, ce sont les cornes; aux environs de Loulouabourg, c'est une hache de forme spéciale, au tranchant prolongé par des pointes qui donnent à l'ensemble beaucoup d'élégance. Dans cette dernière région, c'est la tribu des Sappo-Sap, venue de l'est, qui a importé ces armes de parade. Les autres chefs ont des cornes ou d'autres objets auxquels sont attachées des queues de chats sauvages ou des lanières de peau de singe.

L'un des insignes les plus curieux est, sans contredit, cette pièce de bois sculpté représentant une main, le pouce étendu, les autres doigts fléchis de manière à constituer une espèce de cuiller ou de bénitier (pl. I, fig. 24). Le bras est représenté par une sorte de cadre élégant, décoré de sculptures représentant des cauries, et contenant un nœud de bois ajouré. Le tout est destiné à être suspendu, puisqu'un bout de ficelle en fibres de palmes y est encore attaché. Quelle signification faut-il attacher à cet emblème bizarre? Nous ne le savons vraiment pas. En tout cas, c'est une pièce unique dans son genre, la seule que M. Vandeveldé ait jamais vue, la seule qui soit jamais parvenue en Europe.

Les armes méritent que nous nous y arrêtions encore un instant. La collection comprend, outre une grande variété de couteaux, dont quelques-uns sont caractéristiques, comme nous l'avons dit, des lances de toutes formes et de toutes dimensions, des arcs et des flèches aux pointes diverses, en feuille de laurier, barbelées, à tranchant transversal, etc. Mais ce qui est absolument remarquable, ce sont les haches de fer forgé (pl. II, fig. 16, 17, 18, 22, 25 et 27).

Il faut sans doute que les Nègres fassent déjà preuve d'une certaine habileté pour transformer, avec les moyens dont ils disposent, une simple platine de fer en un fer de hache aux bords redressés, et surtout pour y incruster des rondelles de cuivre ajourées (fig. 27). Mais que dire des forgerons qui parviennent à contourner, à enlacer des baguettes de fer, à les braser de manière à leur donner la forme voulue et à les enjoliver ensuite de quelques burinages capricieux ou d'une tête grimaçante (fig. 16, 18 et 22)? Nos artistes forgerons ne feraient certainement pas mieux. Le manche des haches, soigneusement recouvert d'une feuille de cuivre rouge fixée par quelques petits clous à peine apparents, témoigne de tout autant d'habileté. Ces haches de fer forgé du

Sankourou sont également les premières que l'on ait vues en Europe. Elles seraient d'ailleurs assez rares dans la région.

Une arme de guerre manque dans la collection : c'est une arme de jet en forme de massue, spéciale aux Sappo-Sap.

Parmi les pointes de flèches, sans parler des fers à tranchant transversal (pl. II, fig. 30), nous avons deux pièces remarquables, l'une sans usage connu, l'autre employée à la pêche. La première n'est peut-être qu'un objet de fantaisie ou un fétiche quelconque, car il est difficile d'admettre qu'elle puisse même servir à la chasse des petits oiseaux. C'est un bois de flèche vers l'extrémité duquel sont fixées, par des liens de fibres de palmes et de la gomme, quatre petites baguettes disposées deux à deux en croix (pl. II, fig. 8). La seconde est une flèche dont le fer est remplacé par quatre pointes de bois divergentes et barbelées (fig. 3).

Nous aurions encore à passer en revue une nombreuse série de menus objets qui figurent dans la collection Vandevelde; mais beaucoup de ces objets sont connus. Ainsi les instruments destinés à faire du bruit, — nous n'oserions pas les nommer des instruments de musique, — sont, outre les banza déjà souvent décrites, les cloches de bois à un ou plusieurs battants, variées de forme, les cloches de fer simples et doubles, les trompes d'ivoire, les hochets, les colliers de fruits secs ou de noix. Ces derniers étant tout aussi bien des objets de parure, nous pouvons ranger à côté d'eux les colliers de dents d'antilope, un curieux collier formé par les vertèbres d'un serpent dont les apophyses transverses ont été usées, les bracelets de cuivre et d'ivoire, puis les parures de tête et les bonnets de fibres si artistiquement tressées, les peignes, les épingles à cheveux (pl. I, fig. 20 et 28), les rasoirs et les couteaux à tatouage, enfin les pipes.

Pour terminer cette énumération, disons un mot des fétiches et des statuette sculptées. Comme dans toute la région du Congo, l'art, sur les rives du Sankourou, est des plus naturalistes et il ne néglige aucun détail : le sexe est généralement fort accusé et la hernie ombilicale n'est jamais oubliée. Cela est précieux, parce que nous trouvons là des renseignements précieux sur les coiffures et les tatouages qui sont assez fidèlement reproduits.

Plusieurs de ces petits fétiches sont des sortes d'ex-voto, d'après ce que rapporte M. Vandevelde; ils sont teints en noir quand ils représentent des hommes, et en blanc pour les femmes. Nous ne pourrions cependant rien rapporter de spécial relativement au fétichisme dans cette région : ce sont toujours les mêmes simagrées,

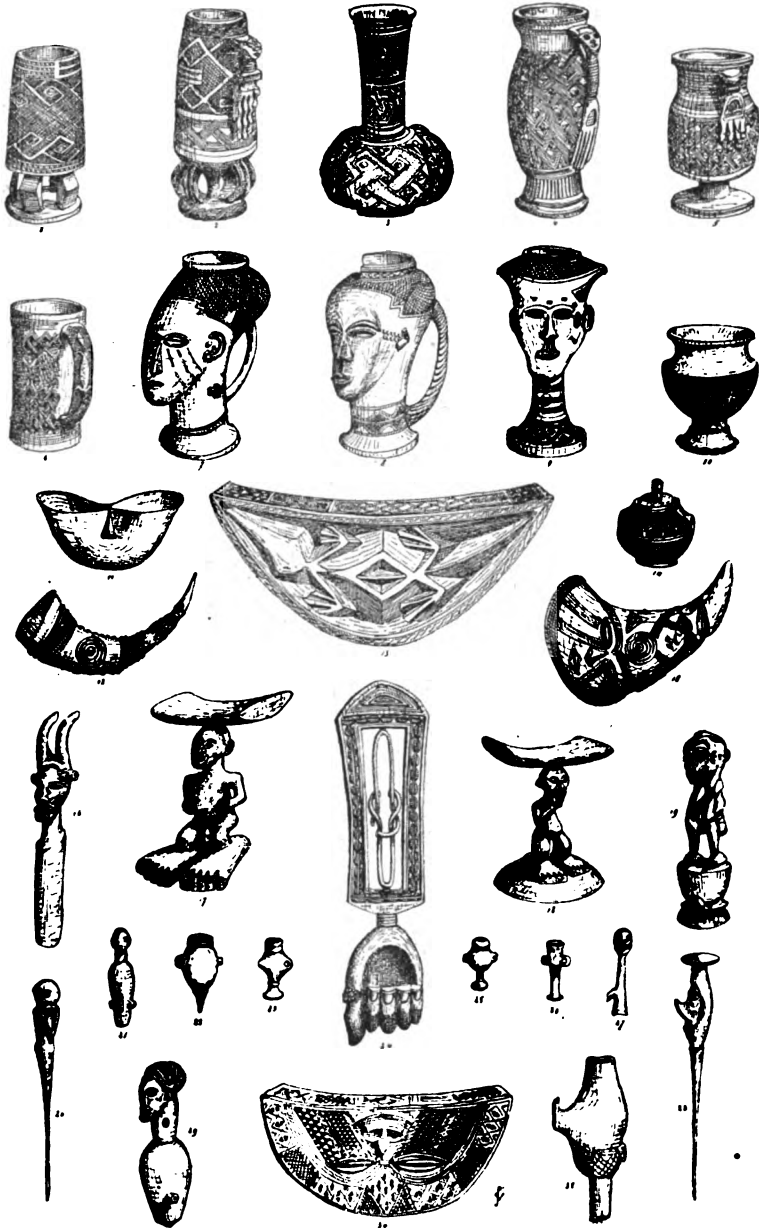
PLANCHE I.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

FIG. 1. Vase de bois sculpté.

- 2 et 4. Vases de bois sculpté, avec anse en forme de main ou de bras surmonté d'une tête humaine.
- 3. Vase en forme d'alcarazas.
- 5. Vase avec anse en forme de main.
- 6. Vase avec un lézard sculpté sur l'anse.
- 7, 8 et 9. Vases en forme de tête humaine. Le n° 7 représente un type européen (?).
- 10. Vase dont la forme rappelle celle d'un vase grec.
- 11. Écuelle de bois sculpté.
- 12 et 15. Cornes sculptées, insignes de chefs.
- 13 et 30. Boîtes de bois sculpté, ornées l'une d'un lézard, l'autre d'une tête humaine.
- 14. Petit vase de bois, poire à poudre (?).
- 16. Fétiche cornu trouvé dans un sac de féticheur.
- 17 et 18. Oreillers de bois sculpté. La figurine n° 18 n'a qu'un seul bras.
- 19. Fourneau de pipe (?) surmonté d'une femme accroupie.
20 et 28. Épingles à cheveux avec tête humaine (20) et caricature (28).
- 21 à 23 et 25 à 27. Sifflets d'ivoire. 21 et 27 portent des têtes humaines; 23 et 25 ont un profil rappelant celui des vases grecs.
- 24. Insigne de chef (?). Main sculptée.
- 29. Sifflet de bois surmonté d'une tête humaine.
- 31. Sifflet de bois portant plusieurs têtes sculptées autour du manche.

Toutes ces pièces, sauf les sifflets, proviennent du Sankourou. Elles sont reproduites au $\frac{1}{7}$ environ de leur grandeur.



D^r V. Jacques del.



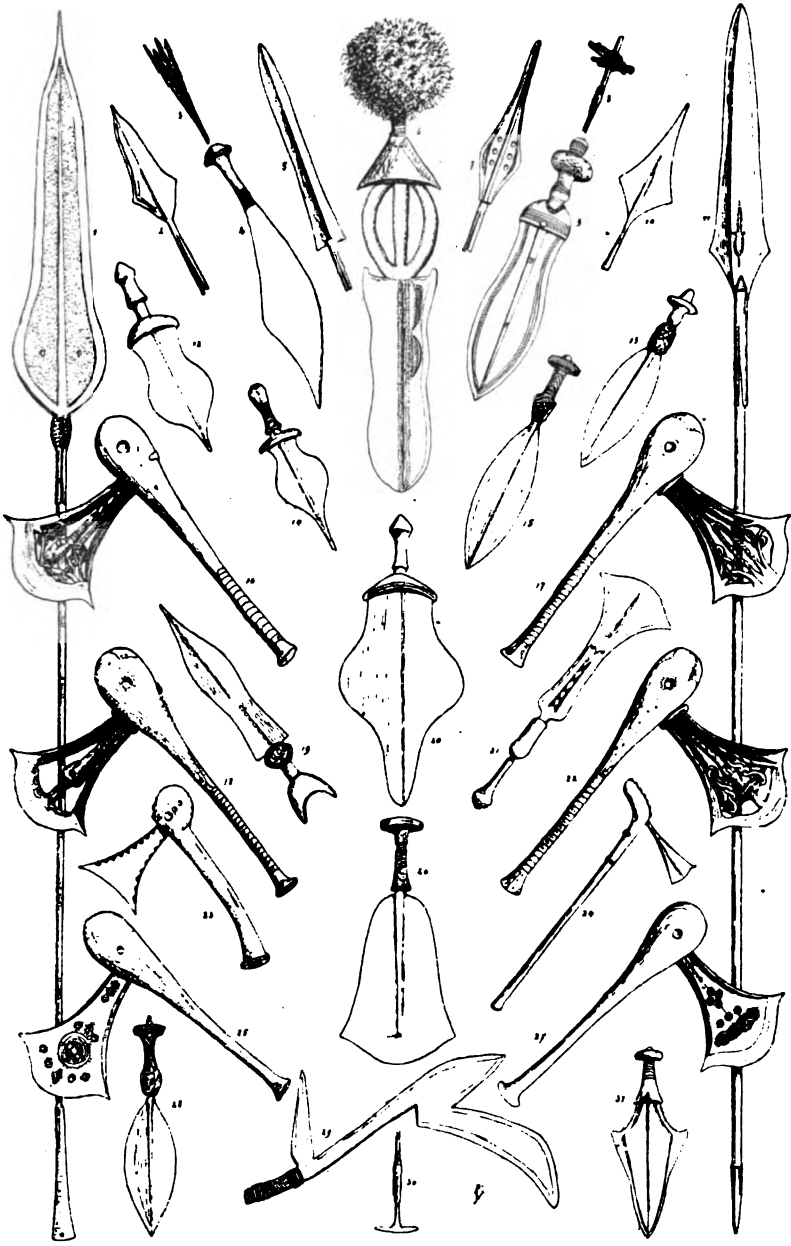
PLANCHE II.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

- FIG. 1, 2, 5, 7, 10 et 11. Fers de lance.
- 3. Pointe de flèche de bois, barbelée, servant à la pêche.
 - 4 et 21. Couteaux Pindi.
 - 6. Couteau de l'Arouhimi.
 - 8. Pointe de flèche de bois, fétiche (†).
 - 9, 13, 15 et 28. Couteaux de formes communes à diverses régions.
 - 12, 14, 19 et 20. Couteaux du Sankourou.
 - 16 à 18 et 22. Haches de fer forgé.
 - 23. Hachette Pindi.
 - 24. Hachette de parade Pindi.
 - 26. Couteau Batéké.
 - 25 et 27. Haches de fer avec incrustations de cuivre.
 - 29. Trombatçh de l'Ouellé.
 - 30. Pointe de flèche à tranchant transversal.
 - 31. Couteau du Kassaf.

Toutes les pièces dont la provenance n'est pas spécialement indiquée, proviennent du Sankourou. Elles sont reproduites au $\frac{1}{20}$ de leur grandeur.

•



Dr V. Jacques del

les mêmes tromperies accompagnées de danses, de cris, de chants, avec le plus de bruit possible. Quant aux drogues ou aux soi-disant drogues, ce sont les mêmes choses innommables, renfermées dans les petits paquets mystérieux du sac du féticheur.

Dans l'un de ces sacs, M. Vandevelde a trouvé une figurine de bois dont la tête bicornue rappellerait peut-être certains diables égyptiens (pl. I, fig. 16). Le diable, le *n'topo*, est bien connu des Nègres, quoiqu'il soit difficile aux Européens de savoir exactement quelle signification on lui donne : c'est un esprit vague et indéterminé, un mauvais esprit dans tous les cas ; mais ce serait la première fois, croyons-nous, qu'on lui donnerait une forme aussi matérielle. Ce n'est pas la pièce la moins curieuse, si ce n'est pas la plus importante, de l'intéressante collection que nous avons eue sous les yeux.

DISCUSSION.

M. HOUZÉ demande si l'un des fétiches de M. Vandevelde, qui représente une femme accroupie au-dessus d'un petit socle troué dans son milieu (pl. I, fig. 19), ne serait pas l'image d'une parturiente placée au-dessus d'un vase. Il se pourrait que ce fétiche servît dans les accouchements et que ce vase fût utilisé pour faire des fumigations, comme cela se pratique chez certains peuples (*).

M. VANDEVELDE ne peut donner aucune explication à cet égard.

M. DE PAUW croit savoir que l'opinion de M. Delcommune relativement à la main en forme de bénitier, est que cet objet sert dans certaines figures de danse.

M. VANDEVELDE fait remarquer encore une fois que la ficelle semble indiquer que cet objet a été suspendu à demeure. C'est là ce qui fait qu'il l'a comparé à un vide-poches.

La discussion est close et le Président, aux applaudissements de l'assemblée, adresse à M. Vandevelde ses plus vifs remerciements pour l'amabilité qu'il a mise à se rendre à l'invitation de la Société.

La séance est levée à 11 heures.

(*) Mon opinion est que cette figurine serait une tête de pipe. Le vase serait le fourneau et le trou qui traverse le socle serait destiné au tuyau. (Note ajoutée pendant l'impression.)

